

Le déroulement

La **demande** peut être faite par les parents et/ou l'adolescent. Au préalable, le **consentement** de chacun est nécessaire.

Un premier **entretien avec les parents** (individuels ou communs).

Un **entretien individuel avec l'adolescent** quand les deux parents ont donné leur accord (autorité parentale conjointe).

Pour une médiation de remise en lien, le parent concerné est reçu seul avec le médiateur familial.

Un **entretien commun** entre l'adolescent et ses parents peut être proposé selon la situation. Une restitution des entretiens est toujours réalisée.

La **participation financière** est calculée en fonction de vos ressources, et les entretiens sont gratuits pour l'adolescent.



Contactez-Nous

 contact@adavem.fr

 05 65 73 56 00

1 rue Séguy • 12000 RODEZ

Retrouvez-nous !



 adavem12.com


adavem 12
Pôle Affaires Familiales

Médiation
Familiale
Parents - Ado

05 65 73 56 00
contact@adavem.fr

Un espace d'écoute et
de dialogue



Création ©Elsa Granier
Ne pas jeter sur la voie publique
Herail Imprimeurs • RCS 353 009 400 00022



Pour qui ?

Les **parents** en couple ou séparés.

Les **adolescents** et **pré-ados**.

Les **proches** (beaux-parents, famille d'accueil...)

Avec qui ?

Un **médiateur familial** diplômé d'État et formé à la médiation familiale parents / adolescents.

C'est un **expert en négociation et en résolution des conflits**.

Il vous aide à renouer la communication pour que vous **trouviez vos propres solutions**. **Tiers neutre et impartial**, sans pouvoir de décision, il sera là pour vous écouter **sans porter de jugement**.



Pourquoi ?

En tant que parents

Votre relation parent-adolescent se dégrade et vous cherchez **une solution commune adaptée**.

Vous vous sentez **démuni(e)** face à la situation vécue : déroulement de la scolarité, choix de l'orientation, relations amicales ou amoureuses, sorties, relation avec l'autre parent, la fratrie ou un beau-parent, règles de vie, addictions...

Vous appréhendez ou vivez une **rupture du lien** et vous souhaitez **rétablir une communication plus apaisée et constructive**.

Pourquoi ? En tant qu'adolescent

Tu rencontres des difficultés à communiquer avec l'un ou tes deux parents, et tu cherches quelqu'un pour vous aider à renouer le dialogue.

Si tu es en rupture de lien avec un de tes parents depuis longtemps et que tu souhaites le revoir, ou si tu ne veux plus te rendre aussi souvent chez lui, la médiation peut t'aider.

La séparation de tes parents te cause des difficultés et tu voudrais en parler avec eux.

